

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2023

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 19

**MINISTERE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
------------------	---

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	12
3.1. BILAN TECHNIQUE	12
3.2. BILAN FINANCIER	15
3.3. PERSPECTIVES	16
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	20
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	20

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 23

6. PROGRAMME 136: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	27
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	31
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	31
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	39
7. PROGRAMME 193: DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION	41
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	46
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	47
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	55

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « *Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ;* » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Après une première période triennale consacrée à l'appropriation de l'esprit de la réforme par les personnels, le second triennat, a permis d'asseoir définitivement dans les administrations, la culture de la gestion axée sur les résultats.

Aussi, à la suite de la réactualisation du cadre logique de programmes effectuées pour le compte de la loi de finances 2016, les projets de performance 2021, plus stables, devraient garantir un meilleur suivi des programmes et plus de facilité dans les évaluations, avec en toile de fond l'atteinte des objectifs découlant des différentes stratégies menées par les pouvoirs publics notamment, la SND30, le plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et le plan d'urgence spécial jeune. Cela dans leur format traditionnel articulé autour de trois parties

:

la synthèse de la stratégie, qui met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment la SND30. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique du Ministère ou de l'institution et la déclinaison de son cadre logique de la performance ;

le contenu des programmes qui présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;

le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

En 2009, notre pays s'est dotée d'une vision de développement à long terme avec pour objectif principal de faire du Cameroun « **un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035** » et pour objectifs spécifiques :

- atteindre une croissance économique proche de deux chiffres ;
- atteindre le seuil de 25% comme part de production manufacturière dans le PIB ;
- réduire la pauvreté en ramenant son incidence à moins de 10 % en 2035 ;
- consolider le processus démocratique et de renforcer l'unité nationale dans le respect de la diversité qui caractérise le pays.

La première phase de mise en œuvre de cette Vision a été opérationnalisée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui constituait ainsi le cadre de référence pour la période 2010-2019. La seconde phase de mise en œuvre de la vision qui s'opérationnalise à travers la Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030 (SND30).

La SND30 ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Le cap étant de faire du pays, un Nouveau Pays Industrialisé. A cet effet, les efforts seront articulés autour de la stratégie d'industrialisation, qui constitue donc le centre d'intérêt de la présente stratégie nationale. Les objectifs globaux poursuivis par la SND30 sont : (i) mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ; (ii) améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi ; (iii) renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif ; et (iv) améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement.

A ses priorités, s'ajoutent les orientations du Président de la République contenues dans la circulaire N°001 du 23 août 2022, relative à la préparation du budget de l'Etat de l'exercice 2023. De façon spécifique, un accent particulier sera mis globalement sur :

- la finalisation et la mise en service des grands projets de première génération restants ;
- la poursuite de la préparation des grands projets de deuxième Génération ;
- le renforcement de la cohésion sociale et du processus de Décentralisation ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'import-substitution, à travers les actions visant l'augmentation de la production locale et la réduction de la dépendance aux importations ; la poursuite de la reconstruction des régions affectées par les crises. En particulier celles du Nord-Ouest, du Sud-ouest et de l'Extrême Nord et ;

- le maintien de la veille sécuritaire et sanitaire.

En vue d'améliorer la contribution de la recherche au développement du pays, le Gouvernement envisage de mettre en place un Système National de Recherche et d'Innovation (SNRI) qui met en relation trois sphères : la sphère productive, la sphère de la formation, et la sphère de la recherche. Plus concrètement, il s'agira : (i) de définir la politique nationale de la recherche et de l'innovation suivant les orientations stratégiques de développement du pays, notamment à travers la mise en place d'un cadre de concertation permanent de tous les acteurs du Système National de Recherche et d'Innovation ; (ii) d'actualiser le statut des chercheurs en vue d'accroître leur performance et d'élargir leur implication dans les domaines prioritaires du développement national ; (iii) de renforcer le dispositif national de valorisation, de vulgarisation et de transferts des résultats de la recherche notamment à travers la mise en place de cellules y dédiées dans les chambres de commerce afin de raccourcir la distance entre la recherche et le monde de l'entreprise ; (iv) de prendre des mesures visant à financer des projets innovants, notamment à travers des bourses et des appels à projets d'innovation dans les différents secteurs de l'économie ; (v) de prendre des mesures visant à créer un organisme de financement pérenne pour soutenir les activités de recherche et d'innovation tant dans les institutions publiques que dans le secteur privé ; et (vi) de promouvoir les incubateurs d'entreprises, les startups et les juniors entreprises issues des initiatives des élèves et étudiants.

Par ailleurs, le Gouvernement compte aussi : (i) mutualiser les capacités infrastructurelles et scientifiques des centres de recherche et des universités en veillant au relèvement des plateaux techniques ; (ii) créer un mécanisme de financement pérenne de la recherche dans tous les secteurs ; (iii) définir une stratégie de partenariat international dans le domaine de la recherche afin de capter les technologies et les connaissances qui auraient une plus-value significative pour le développement du pays ; et (iv) de créer un Institut de référence et d'expertise en matière de production des connaissances sur la société afin d'anticiper sur les effets et impacts des mutations sociales et sociétales sur le mode de vie et le comportement des communautés nationales.

De façon plus concrète, la contribution du MINRESI à l'atteinte des objectifs de la SND30 se fait suivant l'axe « **Densification de la recherche au développement et de l'innovation** », avec pour points d'ancrage :

- Le Renforcement de la recherche agricole ;
- Le Renforcement de la recherche géologique et minière ;
- Le Renforcement de la recherche en sciences humaines et sociales ;
- Le Renforcement de la promotion des matériaux locaux.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les missions du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) sont définies dans le Décret N° 2012/383 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Dans ce cadre, le MINRESI est chargé :

- de l'animation, de la coordination et du contrôle des activités de recherche scientifique sur toute l'étendue du territoire, en vue de la promotion du développement économique,

social et culturel ;
 de la valorisation, de la vulgarisation et de l'exploitation des résultats de la recherche en liaison permanente avec tous les opérateurs des secteurs de l'économie nationale et avec les départements ministériels et organismes intéressés ;
 de la coopération internationale en matière de recherche scientifique et de l'innovation en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et les Administrations concernées ;
 de la veille technologique en liaison avec les Administrations concernées ;
 du suivi de la recherche dans le domaine des pharmacopées traditionnelles, en liaison avec le Ministère de la Santé Publique et les Départements Ministériels concernés.

Pour accomplir ses missions, le MINRESI dispose des structures opérationnelles placées sous sa tutelle. Il s'agit de :

L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD).

Créé par Décret N° 96/05 du 12 mars 1996, puis réorganisé successivement par le Décret N° 2002/23 du 6 septembre 2002 et par le Décret N°2019/075 du 18 février 2019, l'IRAD a pour mandat d'assurer la conduite des activités de Recherche visant la promotion du développement agricole, dans les domaines des productions végétales, animales, halieutiques, forestières et dans le domaine de l'environnement, ainsi que des technologies alimentaires et agro-industrielles.

L'Institut National de Cartographie (INC).

Créé par Décret N° 92/049 du 24 Mars 1992, puis réorganisé par Décret N° 2003/162 du 27 2003 et par le Décret N°2018/665 du 05 novembre 2018, l'INC a pour missions d'exécuter les travaux relatifs à la cartographie (géodésie, photogrammétrie, topographie, rédaction cartographique, etc.) et à la télédétection, de délimiter les frontières internationales et des unités administratives, et de conduire la recherche géographique.

L'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP).

Créé par Décret N° 2002/250 du 31 octobre 2002, l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) est un établissement public administratif qui a pour objet d'assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les effets de rayonnements ionisants.

L'Institut de Recherches Médicales et d'Etude de Plantes Médicinales (IMPM)

Créé par Décret N° 79/495 du 04 décembre 1979, puis réorganisé successivement par le Décret N°93/215 du 04 août 1993 et le Décret N°2019/686 du 26 décembre 2019, l'IMPM a pour missions d'élaborer et d'exécuter des programmes de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que d'assurer le développement de la recherche, dans toutes les disciplines médicales en vue de l'amélioration des conditions de santé, par une meilleure connaissance des aspects pathologiques, thérapeutiques, préventifs et nutritionnels des populations.

L'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM).

Créé par Décret N° 79/495 du 04 décembre 1979 et réorganisé par le Décret N°2018/632 du 30 octobre 2018, l'IRGM a pour missions d'élaborer des programmes et de réaliser des recherches en vue d'une meilleure maîtrise des données géologiques, hydrologiques, énergétiques et minières du pays.

La Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO).

Créée par Décret N° 90/1353 du 18 Septembre 1990 et réorganisée par Décret N°2018/594 du 17 octobre 2018, la MIPROMALO a pour mission de valoriser l'utilisation des matériaux

fabriqués localement en vue de réduire les coûts de réalisation des équipements nationaux.

Le Centre National d'Education (CNE)

Issu de la transformation de l'Institut National d'Education (INE) en 1976, le Centre National d'Education (CNE) a pour vocation de répondre aux besoins de l'amélioration permanente du système éducatif camerounais. Il se veut un outil stratégique de réflexion prospective, de recherche et de coordination des politiques éducationnelles du pays.

Le Comité National de Développement des Technologies (CNDT).

Créé par Décret N° 78/109 du 1er Avril 1978, modifié et complété par le Décret N° 82/ du 18 Mars 1982. Le CNDT est un organisme de coordination, de réflexion et d'information en matière de transfert et de développement des technologies.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de recherche scientifique et d'innovation, le MINRESI a élaboré un Projet de Performance Annuel (PPA) pour l'exercice 2022, qui s'articule autour des deux programmes ci-après :

Programme 136 : Gouvernance et Appui Institutionnel au sous-secteur Recherche et Innovation ;

Programme 193 : Densification de la Recherche-Développement et de l'Innovation.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Le bilan des actions de recherche menées au **20 septembre 2022** dans le cadre de ces deux programmes portera sur l'évaluation de l'exécution physique de chaque programme.

3.1.1. Programme 1 (193) : DENSIFICATION DE LA RECHERCHE- DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION

Ce programme a pour principal responsable, l'Inspecteur Général du MINRESI, Monsieur **TAGUEM FAH Gilbert Lamblin**. L'objectif global du programme est d'améliorer les capacités de Recherche Scientifique et Technologique, et d'Innovation en offrant des analyses et des conseils et en élaborant des politiques en vue d'améliorer les capacités du Cameroun dans les domaines de Recherche-Développement et d'Innovation. Pour la réalisation de ce programme, l'Indicateur utilisé pour évaluer la performance est le « nombre de résultats de recherche produits et diffusés ». Avec une **baseline de 231**, il est attendu au 31 Décembre 2022, un taux de réalisation de 100%, soit 255 résultats de la recherche produits et diffusés. A date, ces activités au sein du programme ont permis d'obtenir un taux de réalisation de l'indicateur de **62,5%**, soit 15 résultats obtenus. Ce programme couvre les activités menées au sein des Structures Opérationnelles de Recherche (l'**IRAD**, l'**INC**, l'**ANRP**, l'**IRGM**, la **MIPROMALO**, l'**IMPM**, le **CNE** et le **CNDT**) et les services déconcentrés du MINRESI, dont les résultats sont mis à la disposition des ministères sectoriels pour exploitation.

La mise en œuvre de ce programme se fait à travers quatre (04) actions au sein desquelles interviennent les structures sous tutelle :

Pour l'action 01 : Renforcement de la recherche pour la Modernisation de l'appareil de production

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action dont l'objectif est d'améliorer les rendements de production, l'indicateur « nombre de paquets technologiques développés » a été retenu pour calculer la performance. Avec une **baseline de 70 paquets technologiques et un objectif de 78** au 31 Décembre 2022. A date, ces activités ont été menées à **55%** de taux de réalisation.

Pour l'action 02 : Renforcement de la Recherche pour le Développement des Infrastructures

Pour la mise en œuvre de cette action, il s'agit de contribuer au développement des infrastructures à travers la production de l'information géographique, géologique et minière, la production cartographique, et le développement des technologies. Les indicateurs retenus pour calculer la performance sont :

- le nombre de technologies développées et diffusées (baseline : 26, Cible : 35);
- le nombre de coupures de cartes topographiques et thématiques produites et diffusées (baseline : 104, Cible : 120).

Les activités réalisées à date au sein de cette action ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- 06 technologies ont été développées et diffusées, soit un taux de réalisation de l'indicateur de 67% ;
- 14 coupures de cartes topographiques et thématiques ont été produites et diffusées, soit un taux de réalisation de l'indicateur de 87,5%.

Pour l'action 03 : Renforcement de la Recherche Sur le Développement du Capital Humain

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agit de contribuer au développement du capital humain. L'indicateur de résultat « nombre de résultats de la recherche utiles à la compréhension et/ou à la réponse à une question sociale » permet de mesurer la performance, à travers une baseline de **115 résultats et une cible 156**. Il est attendu au 31 Décembre 2022, une réalisation de 41 résultats de recherche. A date, les activités menées ont permis d'obtenir 27 résultats soit un taux de réalisation de l'indicateur de **65,85%**.

Pour l'action 04 : Promotion et Appui à l'Innovation

L'appui à l'innovation en 2022 au MINRESI consiste principalement en l'organisation des événements permettant de promouvoir l'innovation et en l'appui des innovateurs. Deux indicateurs permettent de mesurer la performance de cette Action :

- nombre d'évènements promotionnels organisés (baseline : 41, Cible : 55);
- nombre de personnes (physiques ou morales) accompagnées (baseline : 810, Cible : 890).

Les résultats obtenus à date dans le cadre de cette Action sont :

- 13 évènements promotionnels organisés, soit un taux de réalisation de l'indicateur de 92,8% ;
- 75 personnes (physiques ou morales) accompagnées soit un taux de réalisation de 93,7%.

La mise en œuvre de ce programme ne s'est pas faite sans difficultés au rang desquelles, le déblocage tardif et/ou partiel des fonds pour l'exécution des projets de recherche en régie, qui entraîne des dysfonctionnements dans le mécanisme d'exécution des activités tributaires des saisons et affecte la performance du programme.

Programme 2 (136) : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION

Le programme support, intitulé « Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur Recherche et Innovation » est placé sous la responsabilité du Directeur des Affaires Générales du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), **Dr. MOHAMMADOU**

MANSOUROU. Son objectif est d'améliorer la coordination, le fonctionnement et la performance du sous-secteur Recherche et Innovation. L'indicateur retenu pour mesurer la performance de ce programme est : *taux de mise en œuvre du plan d'action ministériel*, avec une **baseline de 92%**, il est attendu au 31 Décembre 2022, une réalisation de toutes les activités programmées soit un taux de réalisation de **100%**. A date, ces activités ont été menées à **80%** de taux de réalisation.

La performance des actions de ce Programme se présentent ainsi qu'il suit :

Action 01: *Coordination et Suivi des Activités des Services du MINRESI*

L'objectif poursuivi à travers cette action est celui d'assurer l'exécution optimale de la Feuille de route du MINRESI. L'atteinte de ce résultat se mesure par la mise en œuvre des activités programmées et inscrites dans la Feuille de route ministérielle. Avec une **baseline de 100%**, il est attendu au 31 Décembre 2022, une réalisation de toutes les activités programmées soit **100%**. A date, ces activités ont été menées à **80%** de taux de réalisation.

Action 02: *Etudes Stratégiques et Planification au MINRESI*

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agira d'améliorer la qualité et l'efficacité de la programmation et de la planification des activités de recherche au MINRESI. La performance sera mesurée à travers l'indicateur Nombre d'étude/documents de politiques de la recherche scientifique et de l'innovation élaborés. Avec une **baseline de 18 et une cible** au 31 décembre 2022 **de 25**. A date 02 documents de politique ont été élaborés soit un taux de réalisation de 29%.

Action 3: *Gestion financière et budgétaire*

L'objectif de cette action est d'assurer la bonne exécution des Programmes du MINRESI. Son indicateur nombre de documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais permettra de calculer la performance de cette action. Avec une **baseline de 4**, il est attendu au 31 Décembre 2022, une réalisation de toutes les activités programmées soit **4**. A date, ces activités ont été menées à **75%** de taux de réalisation.

Action 4 : *Amélioration du cadre et des conditions de travail au MINRESI*

Cette action dont l'objectif est de doter les services du MINRESI en infrastructures et équipements adéquats, sera mise en œuvre par les services centraux du MINRESI. Il permettra à travers son indicateur « proportion de personnels disposant d'un poste de travail équipé », d'évaluer la performance. Avec une **baseline de 94%**, il est attendu au 31 Décembre 2022, une réalisation de toutes les activités programmées soit **98%**. A date, les activités menées ont permis de réaliser l'indicateur à hauteur de **80%**.

Action 5 : *Gestion des Programmes 193 et 136*

Cette action dont l'objectif est d'assurer une mise en œuvre harmonieuse des programmes, sera mise en œuvre par les services centraux du MINRESI. Son indicateur « taux de mise en œuvre des programmes » du MINRESI permettra d'avoir une vue d'ensemble de la réalisation de cette action. Avec une **baseline de 91%**, il est attendu au 31 Décembre 2022, une réalisation de toutes les activités programmées pour un taux de réalisation de l'indicateur de 100%. A date, ces activités ont été menées à **60%** de taux de réalisation.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Pour l'exercice 2022, Le MINRESI a bénéficié pour la mise en œuvre de ses deux programmes, d'un financement de **onze milliard deux cent cinquante-six millions (11 256 000 000)** en Autorisation d'Engagement et en Crédit de Paiement.

Rendu au 20 septembre 2022, le taux d'engagement du budget est de **71,98%**.

3.2.1. Programme 193 : Densification de la Recherche-Développement et de l'innovation

Le programme Densification de la Recherche-Développement et de l'innovation a bénéficié d'un Financement de **quatre milliards neuf cent quarante-un millions cent quarante-deux mille francs CFA (4 941 142 000)** en Autorisation d'Engagement et en Crédit de Paiement pour l'exercice 2022.

L'exécution de ces ressources par action est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 - Bilan financier par action du programme 193 pour l'exercice 2022

Actions	Montant Initial en 2022 (En milliers)	Montant Révisé en 2022 (En milliers)	Montant exécuté en 2022 (En milliers)	Taux d'exécution	Commentaires
Action 1 : Renforcement de la recherche pour la modernisation de l'appareil de production.	1 330 000	1 330 000	847 500	75%	
Action 2 : Renforcement de la recherche pour le développement des infrastructures	1 367 592	1 367 592	833 194	64,58%	
Action 3 : Renforcement de la recherche pour le développement du capital humain	1 030 375	1 030 375	817 869	79,37%	
Action 4 : Promotion et appui à l'innovation	1 213 175	1 213 175	861 718	71,03%	
TOTAL	4 491 142	4 941 142	3 410 128	69,02%	

Le Taux d'exécution du programme est de **69,02%** au 20 Septembre 2022.

3.2.2. Programme 136 : Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur recherche et innovation

Le programme Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur recherche et innovation a bénéficié d'un financement de **six milliards trois cent quatorze millions huit cent cinquante-huit mille francs CFA (6 314 858 000)** en Autorisation d'Engagement et en Crédit de Paiement

pour l'exercice 2022. L'exécution de ces ressources par action est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 - Bilan financier par action du programme 136 pour l'exercice 2022

Actions	Montant Initial en 2022 (En milliers)	Montant Révisé en 2022 (En milliers)	Montant exécuté en 2022 (En milliers)	Taux d'exécution	Commentaires
Action 1 : Coordination et suivi des activités du MINRESI	2 992 892	3 033 092	2 382 288	78,54%	
Action 2 : Etudes stratégiques et planification au MINRESI	689 895	694 895	609 895	87,76%	
Action 3 : Gestion financière et budgétaire	700 892	666 542	611 969	91,81%	
Action 4 : Amélioration du cadre et des conditions de travail au MINRESI	1 582 542	1 577 542	827 517	52,45%	
Action 5 : GESTION DES PROGRAMMES 136 ET 196	348 637	342 787	206 103	75,88%	
TOTAL	6 314 858	6 314 858	4 691 772	74,30%	

Au 20 septembre 2022, l'exécution de ce programme affiche un taux 74,30%.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Pour le programme opérationnel : Densification de la Recherche Développement et de l'Innovation, il s'agira : d'accroître les performances de la recherche scientifique, technologique et d'innovation. Il s'agit spécifiquement de :

- Au niveau de la recherche agricole de mener les études en vue de :
 - l'amélioration de la productivité des cultures fruitières ;
 - l'amélioration de la chaîne de valeur dans les bassins de production ;
 - l'optimisation des techniques et procédés de conservation des légumineuses ;

l'amélioration de la productivité du palmier à huile et du cocotier ;
 renforcement des capacités de populations locales dans la domestication des espèces sauvages (faune et flore) ;
 l'évaluation de l'adoption des nouvelles technologies en production halieutiques et pêches ;
 Production d'engrais organiques à base des micro-organismes ;
 développement de nouvelles technologies en production et consommation des produits laitiers.

A cet effet, l'**IRAD** a mis en œuvre des projets de recherche dans les domaines suivants :

- cultures annuelles ;
- cultures pérennes ;
- forêt et environnement ;
- système de production économie et sociologies rurales ;
- production animales et halieutiques ;
- conservation et gestion des ressources génétiques.

En outre, l'**IRAD** va bénéficier d'un appui significatif à travers :

- les fonds FODECC pour les semences de pré-base de caféiers et de cacaoyers ;
- l'IRAD va bénéficier à partir de 2022 et ceci sur trois ans d'un financement spéciale de l'Etat à hauteur de 10 milliards pour le développement de production et de la transformation du blé.

Par ailleurs les dix (10) Centres Régionaux de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (**CRRI**) poursuivent l'intensification des actions de valorisation et de vulgarisation des résultats de la recherche qui consiste pour l'essentiel en la diffusion des paquets technologiques et l'assistance aux utilisateurs des résultats de la recherche (GIC, OPA et autres). Il s'agit entre autres :

- de la valorisation et vulgarisation de la culture d'artemesia dans la région de l'Ouest ;
- de la valorisation et vulgarisation de la production des PIF de bananier plantain dans la région de l'Ouest ;
- du renforcement des capacités des pisciculteurs de la région de l'ouest Cameroun ;
- de l'analyse de la qualité des noix de cajou dans la région du nord Cameroun ;
- de la restauration et valorisation participative des terres agricoles dégradées autour des aires protégées de l'arrondissement de rey-bouba, Nord-Cameroun ;
- de la valorisation, vulgarisation des résultats de la recherche et promotion de l'innovation inclusive auprès des populations des arrondissements de la région du Nord ;
- Vulgarisation des techniques de greffage des fruitières (manguiers, agrumes et avocats) dans les exploitations agricoles de l'Adamaoua ;
- Vulgarisation des nouvelles variétés améliorées du manioc à haut rendement dans la Région de l'Adamaoua ;
- Vulgarisation des nouvelles variétés améliorées de haricot à haut rendement dans la Région de l'Adamaoua ;
- Vulgarisation de la culture du riz pluvial (variétés nerica) dans la région du Centre ;
- Vulgarisation de la culture du blé tendre dans la région du centre ;
- Vulgarisation de la pisciculture dans la région du centre : production intensive des poissons en hors-sol et distribution des alevins ;
- Renforcement des capacités des pépiniéristes des agrumes de la région du littoral.

Pour la recherche géologique et minière, l'**IRGM** va améliorer, avec l'appui de la coopération japonaise, la surveillance du Mont Cameroun, des lacs à risques (Lac Nyos où sont installées trois colonnes fonctionnelles de dégazage). Il va aussi poursuivre la surveillance des sites des

grands projets en vue de la prévention des risques sismiques, ainsi que la mise en place du plan national radon au Cameroun, la surveillance Environnementale des zones minières et à potentiel minier du Cameroun, l'évaluation des ressources en énergies renouvelables, et l'évaluation des ressources en eau du Cameroun. L'**IRGM** poursuivra, par ailleurs, la cartographie géologique et géochimique de la zone d'Eséka, la Consolidation et pérennisation des acquis de l'ensemble des études et travaux relatifs à la sécurisation des Lacs Nyos et Monoun, l'Etude en vue de la Valorisation des Terres-rares dans le District Minier de l'Est-Cameroun, Etudes des Ressources Minérales dans les Latérites sur le Plateau de l'Adamaoua, Renforcement de la sûreté et sécurité Nucléaires (OTICE) et la Surveillance du Mont Cameroun.

Pour la recherche cartographique, l'**INC** va poursuivre l'Edition et impression de l'atlas de la région de l'Ouest, la Collecte des données topographiques et géographiques dans la région du Nord, et travaux d'actualisation de la base de données cartographique sur la région de l'Ouest et l'atlas de la région de l'Ouest.

L'**INC** va également procéder à l'identification et à la cartographie des zones à risques du Cameroun, à la collecte et à la mise à disposition des informations sur les variations climatiques, ainsi qu'à la mise en place d'un géo portail pour poursuivre la valorisation et la vulgarisation des résultats de la recherche cartographique.

Dans le cadre de l'utilisation des matériaux locaux, la **MIPROMALO** va :

- Mettre en place une Usine de production des briques cuites et carreaux de Douala;
- Procéder au renforcement des capacités opérationnelles de ses laboratoires.

Au niveau de la Recherche Médicale, l'**IMPM** va poursuivre

- l'évaluation de l'efficacité du Programme d'alimentation et nutrition du jeune enfant au Cameroun,
- la Prévention de l'obésité et des maladies non transmissibles associées,
- l'impact sanitaire sur les morbidités liées au péril fécal, a certaines maladies infectieuses et maladies non communicables au Cameroun ;
- l'évaluation des facteurs environnementaux sur les maladies récurrentes liées à l'eau (Schistosomiasés, paludisme et périls fécaux) pour une approche préventive et d'élimination au Cameroun ;
- l'évaluation des risques sanitaires liés à la gestion des déchets urbains au Cameroun.
- l'établissement de la table de composition des aliments et des plants camerounais :
Elaboration d'un guide alimentaire,
- l'exploitation des profils métaboliques de certaines plantes antipaludiques synergiques pour cibler le stade de vie érythrocytaire des espèces de Plasmodium in vitro et développement des médicaments traditionnels améliorés (MTA),
- l'essai clinique en vue de la mise sur le marché de trois phyto-médicaments antipaludiques,
- la production des réactifs d'hématologie et de biochimie. L'**IMPM** va également poursuivre la production des kits pour la prise en charge du paludisme à domicile. Par ailleurs, l'**IMPM** va poursuivre la réhabilitation et l'équipement des laboratoires de référence pour les maladies émergentes et ré émergentes (VIH-Sida et maladies hémorragiques).

Concernant la Protection Radiologique, l'acquisition, par l'**ANRP**, d'un matériel de détection des radiations, d'un Kit de contrôle qualité des appareils de radiologie médicale et d'un matériel

d'intervention en situation d'urgence radiologique augure des activités concrètes de très grande envergure, notamment :

- le renforcement des activités de contrôle et de surveillance dans le domaine de la Radioprotection (ANRP);
- la préparation aux interventions en cas d'urgence (ANRP);
- le suivi dosimétrie des travailleurs sous rayonnement ionisants (ANRP) ;
- l'étude de terrain en vue de la surveillance aux frontières nationale des matières et sources radioactives (ANRP) ;
- l'étude et la gestion du risque Radon au Cameroun (ANRP) ;
- le contrôle de la gestion des déchets radioactifs au Cameroun (ANRP).

Le **CNE**, pour sa part, va orienter ses actions en sciences humaines et sociales sur les problèmes de l'heure, à savoir : la jeunesse et l'emploi, les mouvements migratoires et leur incidence sur le développement, les changements climatiques, l'éducation scolaire et familiale et la réhabilitation des personnes vulnérables du fait des déplacements au Cameroun.

Plus particulièrement le CNE va mener des études :

- pour l'amélioration de la politique d'intégration nationale au Cameroun ;
- pour l'évaluation de l'impact socioéconomique de la recherche scientifique et de l'innovation au Cameroun ;
- sur les violences en milieu scolaires au Cameroun ;
- pour l'amélioration des usages socio-spatiaux des motos-taxis au Cameroun.

Dans le domaine du développement des Technologies, **le CNDT** va assurer la production, la collecte, le traitement et la diffusion de l'information sur les technologies et apporter un appui au développement des technologies dans les secteurs prioritaires que sont : l'agriculture, la biodiversité et les énergies renouvelables.

-Perspectives du Programme 2 : Gouvernance et Appui Institutionnel au Sous-secteur Recherche et Innovation.

Il sera principalement question de : l'élaboration des documents de politique de la recherche (la Loi d'Orientation de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le Plan Directeur de la Recherche, la stratégie Nationale de l'innovation, l'annuaire statistique, etc.) ; la poursuite du renforcement des capacités infrastructurelles du MINRESI, la sécurisation des bâtiments du MINRESI et des Centres Régionaux ; l'amélioration des conditions et du cadre de travail du personnel à travers le renforcement des capacités des chercheurs nouvellement recrutés et leurs prises en charge. A ceci, il faudra ajouter certaines études, notamment :

- l'élaboration d'un outil de renseignement sur les espaces, infrastructures et équipements dans les structures de recherche scientifique du Cameroun ;
- l'actualisation de l'annuaire statistique de la recherche scientifique et de l'innovation au Cameroun ;
- l'étude en vue de la création de cluster agroalimentaire au Cameroun ;
- l'étude diagnostic des actions et outils de coopération scientifique et technologique pour le développement des produits « made in Cameroun » ;
- Réhabilitation des bâtiments du MINRESI ;
- Acquisition du matériel roulant pour la coordination des activités de recherche sur l'étendue du territoire.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du MINRESI est de densifier la recherche et d'assurer l'innovation.

La mise en œuvre de cet objectif stratégique, au regard des orientations prescrites par le Chef de l'Etat, contenue dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et la Vision Cameroun horizon 2035, a conduit le MINRESI à entreprendre, depuis quelques années déjà, des actions d'envergure visant entre autres objectifs spécifiques :

1) la modernisation de l'appareil de production. Il s'agit de :

rendre disponibles et accessibles les facteurs de production, notamment les intrants agricoles adaptés aux cinq (05) zones agro-écologiques du Cameroun ;

promouvoir l'accès aux innovations technologiques par le renforcement de la liaison recherche/vulgarisation ;

développer la compétitivité des filières.

la poursuite des objectifs visant à favoriser et à encourager la recherche, l'exploitation et la transformation des ressources minières, en améliorant la connaissance des investisseurs privés nationaux et étrangers sur le potentiel géologique et minier du pays, et en mettant à leur disposition des cartes et données géologiques fiables.

De façon plus concrète, la contribution du MINRESI à l'atteinte des objectifs du DSCE se fait suivant l'axe « Densification de la Recherche-Développement et de l'Innovation », avec pourpoints d'ancrage :

le Renforcement de la recherche agricole ;

le Renforcement de la recherche géologique et minière ;

le Renforcement de la recherche en sciences humaines et sociales ;

le Renforcement de la promotion des matériaux locaux.

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La mise en œuvre des programmes du sous-secteur Recherche et Innovation se fera suivant une pyramide de responsabilités à quatre niveaux : la coordination stratégique, la coordination administrative, la coordination technique et la coordination opérationnelle.

La coordination stratégique

La coordination stratégique des activités de recherche, sera assurée par Madame le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, principal ordonnateur du budget. Elle oriente et valide le cadre stratégique et budgétaire des programmes, en désigne les responsables et approuve les rapports annuels de mise en œuvre.

- La coordination administrative

La coordination administrative des programmes relève de la compétence du Secrétaire Général du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. En sa qualité de Chef de l'administration et de Président du Comité Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-Evaluation (PPBS), elle coordonne le processus d'élaboration des programmes.

- La coordination technique

La coordination technique est assurée par les responsables de programme. Chaque responsable de programme est chargé de :

coordonner l'élaboration de son programme ;

formuler la stratégie programme;
 arbitrer le contenu du programme ;
 rendre compte de la performance globale du programme.

- La coordination opérationnelle

La coordination opérationnelle quant à elle est assurée par les coordonnateurs des actions, aidés en cela par les différents intervenants du domaine de l'action. A ce titre il leur incombe :

- d'identifier les activités, les tâches et opérations à mettre en œuvre, pour l'atteinte des objectifs de l'action et du programme;
- d'évaluer le coût de l'action ;
- de programmer l'exécution physique et financière des activités et des tâches ;
- d'assurer le suivi de l'exécution desdites activités;
- de rendre compte de la performance globale de l'action.

Le programme opérationnel intitulé « **DENSIFICATION DE LA RECHERCHE - DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION** » a pour but d'accroître les performances de la recherche scientifique, technologique et d'innovation en vue d'améliorer les capacités du Cameroun en matière de Recherche-Développement et d'Innovation.

Ce programme couvre l'ensemble des activités des structures opérationnelles de recherche dont les résultats sont mis à la disposition des ministères sectoriels pour exploitation.

Le programme support intitulé « **GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUSSECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION** » vise à renforcer les capacités des administrations, des différentes structures impliquées, des organismes d'appui, des associations et des organisations professionnelles, pour une mise en œuvre harmonieuse des missions dévolues au sous-secteur Recherche et Innovation. Les actions de ce programme portent essentiellement sur le renforcement des systèmes d'information, la revue du cadre législatif et réglementaire, le renforcement des organismes et mécanismes de coordination, le renforcement des capacités des acteurs et le développement des mécanismes de financement. L'élaboration et la mise en œuvre des programmes ministériels au triennat 2023-2025 se sont adossées sur :

- la SND30 ;
- les priorités stratégiques et les mesures de rationalisation de la dépense publique contenues dans le Document de Programmation Economique et Budgétaire (DPEB) à moyen terme 2023-2025 approuvé en Conseil de cabinet le 28 juin 2022 et discuté au Parlement dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire ;
- les directives du Chef de l'Etat contenues dans la Circulaire N°001 du 23 Août 2022 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2023 ;
- Les priorités stratégiques, les mesures de rationalisation des dépenses publiques, le plan de performances et les projections budgétaires à moyen terme.

De tout ce qui précède, il découle des orientations fortes à l'endroit du MINRESI :

- renforcer de l'accompagnement des entreprises investissant dans les filières prioritaires de la SND30, notamment l'agroalimentaire ;
- accélérer la politique de l'import-substitution, à travers la mise en œuvre du plan de soutien à la production et la transformation des principaux produits d'importation (riz, maïs, blé, soja, mil, sorgho, poisson, lait et produits pharmaceutiques;
- mettre à la disposition des producteurs, des intrants agricoles et des semences de haut rendement, et la facilitation à l'accès aux équipements agricoles;
- encourager la recherche scientifique dans les domaines de la construction, de

l'agriculture et de la santé;
encourager également le rattrapage technologique, la recherche-développement et l'innovation;
assurer la réhabilitation et la maintenance des infrastructures existantes.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 136

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINRESI	Assurer l'exécution optimale de la Feuille de route du MINRESI	Niveau d'exécution de la feuille de route ministérielle	100	100	Rapports
02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINRESI	Améliorer la qualité et l'efficacité de la programmation et de la planification des activités de recherche au Cameroun	Nombre d'étude/documents de cadrage de la recherche scientifique et de l'innovation élaborés	18	27	PV de réception, Rapports
05 AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU MINRESI	Moderniser le cadre et les conditions de travail du personnel du MINRESI	Proportion de personnels disposant d'un poste de travail équipé	91	100	PV de réception, Rapports
08 GESTION DES PROGRAMMES	Assurer la mise en œuvre harmonieuse du Programme	Taux de mise en œuvre programme	91	100	Rapports
09 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINRESI	Assurer la bonne exécution financière des Programmes du MINRESI	Nombre de documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	4	4	Rapports

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 193

DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION

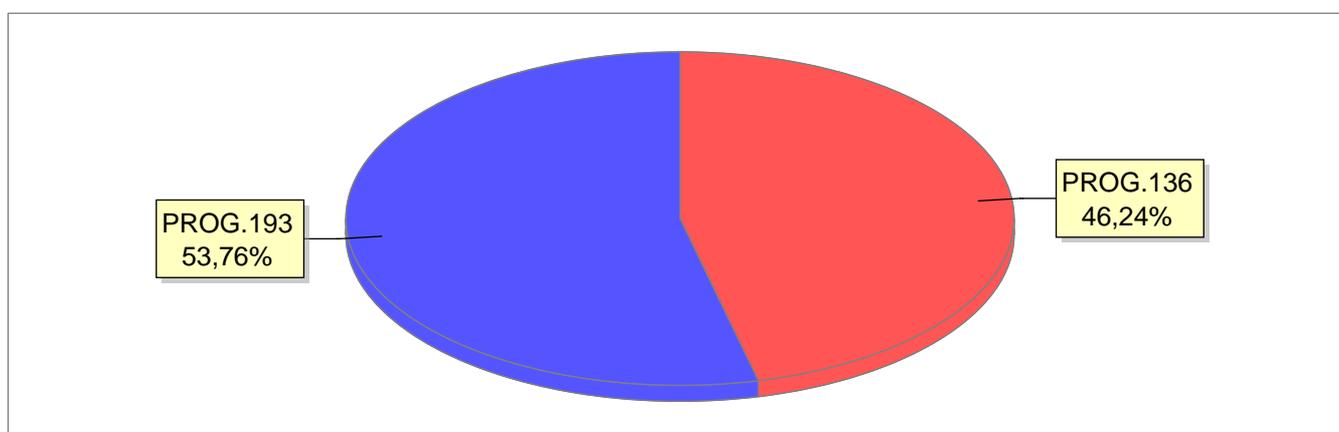
Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 Renforcement de la Recherche pour la modernisation de l'appareil de production	Développer les technologies	Nombre de paquets technologiques développés (fiches techniques mises à disposition, unités de démonstration, prototypes).	70	80	- IRAD ; - IMPM ; - MIPROMALO ; - IRGM
02 Renforcement de la Recherche pour le développement des infrastructures	Accroître la production technologique, cartographique et de l'information	Nombre de coupures de cartes topographiques et thématiques produites et diffusées	60	130	-Rapports, - Publications, - Prototypes, - Banques de données
03 Renforcement de la Recherche sur le développement du capital humain	Contribuer au développement du capital humain	Nombre de résultats de la recherche utiles à la compréhension et/ou à la réponse à une question sociale	115	162	- Missions de vérification ; - Ateliers de validation ; - Réunions.
04 Promotion et Appui à l'innovation	Promouvoir les innovations	Nombre d'événements promotionnels organisés	61	75	Missions de vérification ; - Ateliers de validation ; - Réunions.

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

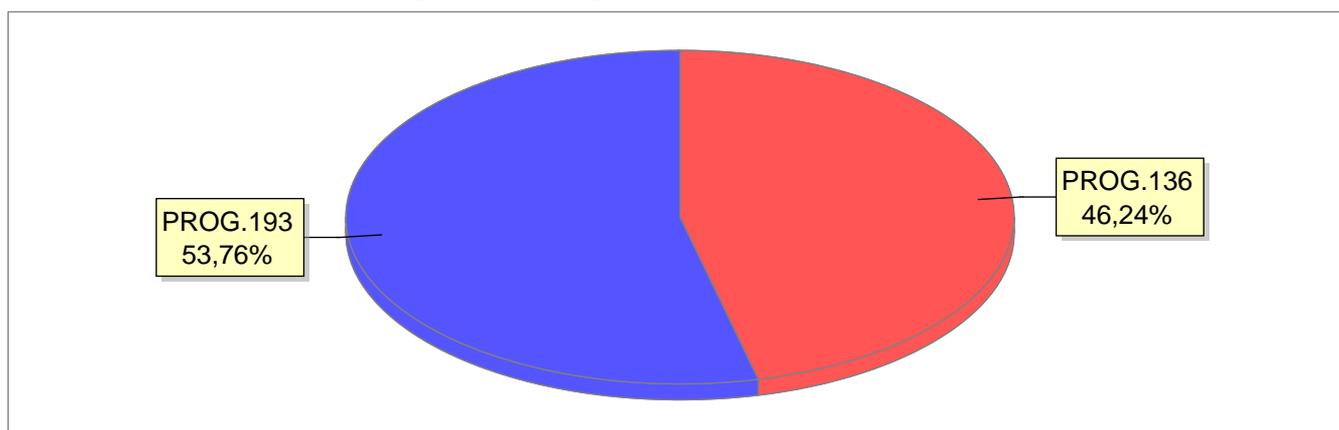
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
136	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	4 870 208 000	4 870 208 000	1 052 000 000	1 052 000 000	5 922 208 000	5 922 208 000
193	DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION	6 237 792 000	6 237 792 000	648 000 000	648 000 000	6 885 792 000	6 885 792 000
TOTAL		11 108 000 000	11 108 000 000	1 700 000 000	1 700 000 000	12 808 000 000	12 808 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 136

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU
SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION**

RESPONSABLE DU PROGRAMME
MOHAMMADOU MANSOUROU

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme support, intitulé « Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur Recherche et Innovation » vise à renforcer les capacités des administrations, des différentes structures impliquées, des organismes d'appui, des associations et des organisations professionnelles du secteur pour une mise en œuvre harmonieuse des missions dévolues au sous-secteur Recherche et Innovation. Les actions de ce programme portent essentiellement sur le renforcement des systèmes d'information, la revue du cadre législatif et réglementaire, le renforcement des organismes et mécanismes de coordination, le renforcement des capacités des acteurs et le développement des mécanismes de financement.

Il comprend les actions suivantes :

- Action 1 : Coordination et suivi des activités des services du MINRESI ;
- Action 2 : Etudes stratégiques et planification au MINRESI ;
- Action 3 : Gestion financière et budgétaire ;
- Action 4 : Amélioration du cadre et des conditions de travail au MINRESI ;
- Action : Gestion des Programmes Opérationnel et Support.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination, le fonctionnement et la performance du sous-secteur Recherche et Innovation

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du plan d'action ministériel	%	2021	92	2023	100

PROGRAMME 136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre du plan d'action ministériel	
Objectif	Améliorer la coordination, le fonctionnement et la performance du sous-secteur Recherche et Innovation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule du suivi	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division techniques, Instituts de recherche sous tutelle	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Rapports d'activités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de rapports obtenus /nombre de rapports cibles) x 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 92
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	MINRESI (Cellule de Suivi)	
Mode de collecte des données	-Descente sur le terrain ; -Transmissions par voie postale et par Internet	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Toutes les divisions du MINRESI, les structures de recherche sous-tutelles et les centres régionaux de recherches. - les responsables des structures productrices des données.	
Vérification/ Validation des données	-Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	-cellule de suivi et évaluation du comité PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-cellule de planification et de programmation du comité PPBS -cellule de suivi et évaluation du comité PPBS	
Coût de collecte et d'analyse	-Moyens humains, matériels et financiers -Périodicité : annuelle	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	- Documents de travail non disponibles en temps réel; - Budget insuffisant; -- Documents mal renseignés ;	
Modalités d'interprétation	- Evaluation des écarts et risques de non performance ; - Proposition des mesures correctives éventuelles	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINRESI
- ACTION 02:** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINRESI
- ACTION 05:** AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU MINRESI
- ACTION 08:** GESTION DES PROGRAMMES
- ACTION 09:** GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINRESI

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'objectif de ce programme consiste à renforcer les capacités des administrations, des différentes structures impliquées, des organismes d'appui, des associations et des organisations professionnelles du secteur, pour une mise en œuvre harmonieuse de la politique sectorielle. Les actions de ce programme porteront essentiellement sur le renforcement des systèmes d'information, la revue du cadre législatif et réglementaire, le renforcement des organes et mécanismes de coordination, le renforcement des capacités des acteurs et le développement des mécanismes de financement. L'objectif poursuivi à travers cette action est celui d'assurer l'exécution optimale de la Feuille de route du MINRESI. L'atteinte de ce résultat se mesurera à travers l'accroissement du taux de mise en œuvre du plan d'action ministériel.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, il s'agira de :

- Assurer l'exécution optimale de la Feuille de route du MINRESI ;
- Améliorer la qualité et l'efficacité de la programmation et de la planification des activités de recherche au Cameroun ;
- Améliorer le système d'information statistique ;
- Améliorer la collaboration entre les différents acteurs de la recherche, de la formation et du système productif ;
- Moderniser le cadre et les conditions de travail du personnel du MINRESI ;
- Améliorer qualitativement les ressources humaines ;
- Veiller au respect des lois et règlements ;
- Assurer la mise en œuvre harmonieuse du Programme.

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01**COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINRESI**

L'objectif poursuivi à travers cette action est celui d'assurer l'exécution optimale de la Feuille de route du MINRESI. L'atteinte de ce résultat se mesurera à travers l'accroissement du taux de mise en œuvre des activités programmées et inscrites dans la Feuille de route ministérielle. La performance sera mesurée à travers l'indicateur suivant : Niveau d'exécution de la feuille de route ministérielle.

OBJECTIF 1. Assurer l'exécution optimale de la Feuille de route du MINRESI

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau d'exécution de la feuille de route ministérielle	%	2021	100	2023	100

ACTION 02**ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINRESI**

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agira d'Améliorer la qualité et l'efficacité de la programmation et de la planification des activités de recherche au Cameroun. A travers la révision de la stratégie à périmètre ministérielle, l'élaboration de l'annuaire statistique, l'élaboration de la stratégie gouvernementale de l'Innovation au Cameroun, l'élaboration d'un document guide du suivi et évaluation de la mise œuvre des conventions de coopération scientifique internationale et intersectorielle et de l'assistance technique, permettront au MINRESI de se doter d'outils d'amélioration du management de la recherche. La performance sera mesurée à travers l'indicateur suivant : Nombre d'étude/documents de cadrage de la recherche scientifique et de l'innovation élaborés.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la programmation et de la planification des activités de recherche au Cameroun

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'étude/documents de cadrage de la recherche scientifique et de l'innovation élaborés	nb	2021	18	2023	27

ACTION 05**AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU MINRESI**

Cette action dont l'objectif est de moderniser le cadre et les conditions de travail du personnel du MINRESI, s'articule autour des activités suivantes :

- l'équipement tel que le matériel informatique, matériel et mobilier de bureau ;
- la réhabilitation des laboratoires de recherche et bâtiments administratifs;
- l'acquisition du matériel roulant au MINRESI .

OBJECTIF 1. Moderniser le cadre et les conditions de travail du personnel du MINRESI

PROGRAMME 136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de personnels disposant d'un poste de travail équipé	%	2021	91	2023	100

ACTION 08

GESTION DES PROGRAMMES

Cette action dont l'objectif est d'assurer la mise en œuvre harmonieuse des Programmes,

OBJECTIF 1. Assurer la mise en œuvre harmonieuse du Programme

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre programme	%	2021	91	2023	100

ACTION 09

GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINRESI

La mise en œuvre de cette action vise à assurer la bonne exécution financière des Programmes du MINRESI.

OBJECTIF 1. Assurer la bonne exécution financière des Programmes du MINRESI

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	nb	2021	4	2023	4

PROGRAMME 136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau d'exécution de la feuille de route ministérielle	
Objectif	Assurer l'exécution optimale de la Feuille de route du MINRESI	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINRESI	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les divisions	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Rapports d'activités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de rapports obtenus /nombre de rapports cibles) x 100	
Périodicité de la mesure	Périodicité de la mesureannuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	MINRESI (Cellule de Suivi)	
Mode de collecte des données	-Descente sur le terrain ; -Transmissions par voie postale et par Internet	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Descente sur le terrain ; -Transmissions par voie postale et par Internet	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	cellule de suivi et évaluation du comité PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-cellule de planification et de programmation du comité PPBS -cellule de suivi et évaluation du comité PPBS	
Coût de collecte et d'analyse	-Moyens humains, matériels et financiers -Périodicité : annuelle - Coût :	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	- Documents de travail non disponibles en temps réel; - Budget insuffisant; -- Documents mal renseignés ;	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'étude/documents de cadrage de la recherche scientifique et de l'innovation élaborés	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la programmation et de la planification des activités de recherche au Cameroun	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINRESI	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPSP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DCST, DPSP, DVVRR, DPAI, DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapport d'étude	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage numérique simple	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 18
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 27.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 27
	Année: 2024	Valeur: 29
	Année: 2025	Valeur: 33
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG (Service des Marchés)	
Mode de collecte des données	-Mission de Contrôle	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	-PV de réception, lettre commande enregistré, bon de commande enregistré, marché enregistré	
Service responsable de la synthèse des données	DAG (Service des Marchés)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG (Service des Marchés)	
Coût de collecte et d'analyse	-Moyens humains, matériels et financiers -Périodicité : annuelle - Coût :	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	- Documents de travail non disponibles en temps réel; - Budget insuffisant; - Documents mal renseignés ;	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de personnels disposant d'un poste de travail équipé	
Objectif	Moderniser le cadre et les conditions de travail du personnel du MINRESI	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	
Action concernée par l'objectif	05 - AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU MINRESI	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les divisions techniques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapport d'étude	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux d'exécution	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 91
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG (Service des Marchés)	
Mode de collecte des données	Rapport d'activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	-PV de réception, lettre commande enregistré, bon de commande enregistré, marché enregistré	
Service responsable de la synthèse des données	DAG (Service des Marchés)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG	
Coût de collecte et d'analyse	-Moyens humains, matériels et financiers -Périodicité : annuelle -Coût :	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	- Documents de travail non disponibles en temps réel; - Budget insuffisant; - Documents mal renseignés ;	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre programme	
Objectif	Assurer la mise en œuvre harmonieuse du Programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	
Action concernée par l'objectif	08 - GESTION DES PROGRAMMES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Rapports d'activités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de rapports obtenus /nombre de rapports cibles) x 100	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 91
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	MINRESI	
Mode de collecte des données	Recensement des états de besoin du personnel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	Contrôle de la fiche de détenteur	
Service responsable de la synthèse des données	DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de travail non disponibles en temps réel; - Budget insuffisant; - Documents mal renseignés ; 	
Modalités d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des écarts et risques de non performance ; - Proposition des mesures correctives éventuelles 	
5) Commentaires		

PROGRAMME 136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	
Objectif	Assurer la bonne exécution financière des Programmes du MINRESI	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	136 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	
Action concernée par l'objectif	09 - GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINESI	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les directions et divisions	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Rapports d'activités	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage numérique simple	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
	Année: 2025	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Services du Budget	
Mode de collecte des données	Recensement des états de besoin du personnel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	Contrôle de la fiche de détenteur	
Service responsable de la synthèse des données	DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG	
Coût de collecte et d'analyse	-Moyens humains, matériels et financiers -Périodicité : annuelle - Coût :	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	- Documents de travail non disponibles en temps réel; - Budget insuffisant; - Documents mal renseignés ;	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINRESI	2 779 892 000	2 779 892 000	0	0	2 779 892 000	2 779 892 000
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINRESI	409 895 000	409 895 000	85 000 000	85 000 000	494 895 000	494 895 000
05	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU MINRESI	492 892 000	492 892 000	967 000 000	967 000 000	1 459 892 000	1 459 892 000
08	GESTION DES PROGRAMMES	363 637 000	363 637 000	0	0	363 637 000	363 637 000
09	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINRESI	823 892 000	823 892 000	0	0	823 892 000	823 892 000
TOTAL		4 870 208 000	4 870 208 000	1 052 000 000	1 052 000 000	5 922 208 000	5 922 208 000

7. PROGRAMME 193

DENSIFICATION DE LA
RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE
L'INNOVATION

RESPONSABLE DU PROGRAMME

GILBERT LAMBLIN TAGUEM FAH

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Placé sous la responsabilité de l'Inspecteur Général du MINRESI, le programme vise à accroître les performances du Système National de Recherche Scientifique et d'Innovation à même de booster les changements socio-économiques. Il a pour but d'appuyer les sciences, la technologie et l'innovation, en offrant des analyses et des conseils et en élaborant des politiques en vue d'améliorer les capacités du Cameroun dans les domaines de Recherche-Développement et d'Innovation. Il couvre l'ensemble des activités des structures opérationnelles de recherche dont les résultats sont mis à la disposition des ministères sectoriels pour exploitation. Plus concrètement, il sera question de permettre au MINRESI de contribuer plus efficacement à l'effort de développement socioéconomique et culturel du Cameroun à travers notamment :

- l'avènement d'une agriculture modernisée et compétitive ;
- la mise en place :
 - d'une cartographie moderne et à même de constituer un véritable outil d'aide à la décision ;
 - d'une base de données actualisée sur les potentialités économiques du sol et du sous-sol ;
 - d'un système de veille technologique, des mécanismes d'études des comportements et des phénomènes socioculturels ;
 - d'un système de surveillance sanitaire et radiologique du territoire tant pour l'homme que pour l'environnement, etc.

Ce Programme se fera à travers la mise en œuvre de quatre Actions au sein desquelles interviennent les structures opérationnelles sous tutelle (IRAD, INC, IRGM, IMPM, MIPROMALO, CNE et CNDT) et les services déconcentrés du MINRESI. Les quatre actions sont les suivantes :

Il comprend quatre actions, à savoir :

- **Action 1** : Renforcement de la recherche pour la modernisation de l'appareil de production ;
- **Action 2** : Renforcement de la recherche pour le développement des infrastructures ;
- **Action 3** : Renforcement de la recherche sur le développement du capital humain ;
- **Action 4** : Promotion et appui à l'innovation technologique.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE
OBJECTIF 1 Accroître les performances de la recherche scientifique, technologique et d'innovation

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de résultats de la recherche produits et diffusés	nb	2021	231	2023	270

PROGRAMME 193 - DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre de résultats de la recherche produits et diffusés
Objectif	Accroître les performances de la recherche scientifique, technologique et d'innovation
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	193 - DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule du suivi
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division techniques, Instituts de recherche sous tutelle
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	- prototypes (médicaments et réactifs, briquettes de sciure, séchoir solaire, foyers améliorés etc.) ; - paquets technologiques ; - cartes ; - banques de données ; - risques identifiés (inondations, gaz rejetés, sites de radioactivité identifiés etc.)
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	- comptage numérique simple ;
Périodicité de la mesure	Annuel
Dernier résultat connu	Année: 2019 Valeur: 231
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023 Valeur: 270.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 270
	Année: 2024 Valeur: 274
	Année: 2025 Valeur: 280
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	- Les instituts sous tutelle
Mode de collecte des données	- Les descentes de terrain ; - Les sondages ; - Les fiches de renseignement etc.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Les services de recherche et de valorisation des instituts
Vérification/ Validation des données	-Rapports ; -Publications ; -Prototypes ; -Banques de données...
Service responsable de la synthèse des données	-Contrôle de gestion du programme.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Unités de recherche.
Coût de collecte et d'analyse	-Moyens humains, matériels et financiers -Périodicité : Annuelle
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Documents de travail non disponibles en temps réel; - Budget insuffisant; - Documents mal renseignés ;
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE POUR LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES
- ACTION 03:** RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN
- ACTION 04:** PROMOTION ET APPUI À L'INNOVATION

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'objectif visé par ce programme sera atteint à travers la mise en œuvre de quatre actions.

Pour l'action 1, il s'agira d'accroître le nombre de paquets technologiques issus des résultats de la recherche utile à l'amélioration de la productivité et des productions agricoles. La mise en œuvre de cette action se fera à travers plusieurs activités élaborées au sein des cinq coordinations scientifiques de l'IRAD en collaboration avec les services déconcentrés du MINRESI. Il s'agit de :

- Coordination scientifique pour les cultures pérennes ;
- Coordination scientifique pour les cultures Annuelles ;
- Coordination scientifique pour les productions animales et Halieutiques ;
- Coordination scientifique forêt et faune ;
- Coordination scientifique systèmes de production, économie et sociologie rurales.

Pour l'action 2 ; il s'agira de la conduite des activités visant à accroître la production technologique, cartographique et l'information géographique. Ces activités seront menées au sein des trois structures sous tutelle que sont l'INC, l'IRGM et la MIPOMALO.

Au niveau de l'INC, il s'agira d'accroître la production cartographique et l'information géographique sur les ressources naturelles. Plus spécifiquement, il sera question de produire des cartes topographiques et thématiques (coupures de cartes de base à l'échelle 1/50 000, plans guide des villes, système d'information géographique, dictionnaire des villages, etc.).

A l'IRGM, il s'agira d'améliorer les connaissances sur les ressources minières, hydrologiques, énergétiques et contribuer à la gestion des risques naturels. Plus spécifiquement, il sera question de produire des cartes thématiques (hydrologiques, hydrogéologiques, hydrométriques, minières, sismiques, énergétiques, etc.).

La MIPROMALO, dans le cadre de la valorisation et de la vulgarisation des matériaux locaux, mettra un accent particulier sur la valorisation, en créant de nouveaux sites pour la fabrication des briques cuites.

La MIPROMALO poursuivra ses programmes de recherche sur les matériaux locaux (Projet d'élaboration des géo polymères et ciments alternatifs et l'élaboration des matériaux).

Pour l'action 3, il s'agira de la conduite des activités liées à la radioprotection de l'homme et de l'environnement, des activités de recherche en santé humaine et des activités de recherche en

sciences humaines et sociales. Ces activités seront conduites au sein de trois structures sous tutelle que sont l'ANRP, l'IMPM et le CNE.

Les activités liées à la radioprotection (ANRP) auront pour objectif de protéger les personnes, les biens et l'environnement contre les effets nocifs des rayonnements ionisants.

Les activités de recherche en santé humaine (IMPM) seront axées sur l'amélioration de la santé des populations camerounaises, par la quête des connaissances et des nouveaux moyens préventifs, diagnostic et de prise en charge des maladies prioritaires à fort t

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Renforcement de la Recherche pour la modernisation de l'appareil de production

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agira d'accroître le nombre de paquets technologiques issus de résultats de la recherche utiles à l'amélioration de la productivité et des productions agricoles. La mise en œuvre de cette action se fera à travers plusieurs Activités élaborées au sein des cinq organes de coordination scientifique de l'IRAD et des services déconcentrés du MINRESI.

Les activités mises en œuvre dans le cadre de cette action sont entre autres :

- Etude en vue du développement des techniques appropriées pour réduire l'impact des contraintes de production sur les céréales ;
- Etude en vue de l'amélioration de la productivité, de la durabilité et de la compétitivité des cultures fruitières dans les bassins de production;
- Etude en vue d'une contribution à la productivité et à la compétitivité des filières de quelques cultures de rente : cas du cacaoyer, des caféiers arabica, robusta et du colatier;
- Etude en vue de l'amélioration durable de la productivité des grands ruminants au Cameroun ;
- Study to improve the production systems of traditional small ruminants;
- Etude de terrains et de laboratoire en vue du développement des techniques et procédés de conservation des produits agricoles.

OBJECTIF 1. Développer les technologies

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de paquets technologiques développés (fiches techniques mises à disposition, unités de démonstration, prototypes).	nb	2021	70	2023	80

ACTION 02

Renforcement de la Recherche pour le développement des infrastructures

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agira de la conduite des activités visant à accroître la production technologique, cartographique et l'information géographique. Ces activités seront menées au sein des trois structures sous tutelle que sont l'INC, l'IRGM et la MIPOMALO.

Au niveau de l'INC, il s'agira d'accroître la production cartographique et de l'information géographique sur les ressources naturelles. Plus spécifiquement, il sera question de produire

des cartes topographiques et thématiques (coupures de cartes de base à l'échelle 1/50 000, plans guide des villes, système d'information géographique, dictionnaire des villages, etc.).

Pour l'IRGM, il s'agira d'améliorer les connaissances sur les ressources minières, hydrologiques, énergétiques et contribuer à la gestion des risques naturels. Plus spécifiquement, il sera question de produire des cartes thématiques (hydrologiques, hydrogéologiques, hydrométriques, minières, sismiques, énergétiques, etc.).

La MIPROMALO, dans le cadre de la valorisation et de la vulgarisation des matériaux locaux, mettra un accent particulier sur la valorisation, en créant de nouveaux sites pour la fabrication des briques cuites.

La MIPROMALO poursuivra des programmes de recherche sur les matériaux locaux. (Projet d'élaboration des géo polymères et ciments alternatifs et l'élaboration des matériaux).

Les activités de cette action sont entre autres :

- Dégazage et sécurisation des lacs à risques;
- Reconnaissance géologique et risques naturels sur le tracé de l'auto route Yaoundé – Douala ;
- Sismicité et surveillance des sites des grands projets au Cameroun ;
- Evaluation des Ressources en Eau du Cameroun ;
- Evaluation des ressources en énergies renouvelables au Cameroun
- Complément topographique et toponymique des fichiers issus de la restitution numérique (régions du Nord et de l'Adamaoua) ;
- Réalisation de l'atlas numérique de la région du Littoral et de l'ouest ;
- Mise en place du système de référence des altitudes (Collecte des données gravimétriques dans les régions du Cameroun) ;
- Etude et Cartographie des zones à risques naturels au Cameroun ;
- Construction d'un bâtiment témoin au bénéfice de la Direction de la MIPROMALO.

OBJECTIF 1. Accroître la production technologique, cartographique et de l'information

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de coupures de cartes topographiques et thématiques produites et diffusées	nb	2021	60	2023	130

ACTION 03

Renforcement de la Recherche sur le développement du capital humain

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agira de la conduite des activités liées à la radioprotection de l'homme et de l'environnement, des activités de recherche en santé humaine et des activités de recherche en sciences humaines et sociales. Ces activités seront conduites au sein de trois structures sous tutelle que sont l'ANRP, l'IMPM et le CNE.

Les activités liées à la radioprotection (ANRP) auront pour objectif de protéger les personnes, les biens et l'environnement contre les effets nocifs des rayonnements ionisants.

Les activités de recherche en santé humaine (IMPM) seront axées sur l'amélioration de la santé des populations camerounaises, par la quête des connaissances et des nouveaux moyens préventifs, diagnostic et de prise en charge des maladies prioritaires à fort taux de morbidité et

de mortalité telles que le VIH/SIDA, le paludisme, et d'autres maladies émergentes et réémergences. Il s'agit par ailleurs dans ce cadre de renforcer les capacités de la médecine traditionnelle et de promouvoir des technologies pharmaceutiques ainsi que la meilleure mise en condition de la pharmacopée traditionnelle pour la rendre plus efficace et mieux efficiente.

La recherche en sciences humaines et sociales (CNE) aura pour objectif de mettre à la disposition des décideurs et personnes intéressées, les résultats de la recherche dans ce domaine en vue du développement social. Il sera question essentiellement d'apporter des réponses aux questions sociales.

Ces activités sont entre autres :

- Etude des formes pathogènes et santé des populations riveraines des points de collecte des ordures ménagères au Cameroun ;
- Etude des infections parasitaires humaines liées à la qualité des eaux et aux activités menées dans les zones inondables du Cameroun ;
- Profil immunologique des personnes atteintes du VIH et les infections parasitaires ;
- Evaluation des pratiques d'allaitement et de sevrage des femmes camerounaises et leurs impacts sur l'état de santé et de nutrition du couple mère-enfant ;
- Prévention de l'obésité et des maladies non transmissibles associées ;
- Création d'un jardin botanique ;
- Production d'huiles cosmétiques et d'huiles essentielles à partir des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) ;
- Impact de Mycobacteriumbovis dans la transmission zoonotique de la tuberculose au Cameroun et sa relation avec le VIH/SIDA ;
- Contrôle qualité des appareils générateurs des rayons X dans les services de radiodiagnostic au Cameroun;
- Recherche sur la performance des tests ;
- Suivi dosimétrique des travailleurs sous rayonnements ionisants ;
- Surveillance de la radioactivité environnementale ;
- Recherche et sécurisation des sources radioactives orphelines ;
- Mise en place d'un système permanent de contrôle des denrées alimentaires importées au Cameroun ;
- Contrôle de la gestion des déchets radioactifs produits au Cameroun ;
- Suivi dosimétrique des travailleurs sous rayonnements ionisants, des patients et de l'environnement ;
- Surveillance de la radioactivité environnementale ;
- Mise en place d'un système permanent de contrôle radiologique des denrées alimentaires importées au Cameroun ;
- Développement et mise en œuvre d'un système national de sécurité nucléaire et mise en œuvre de l'amendement à la convention sur la protection physique des matières nucléaires CPPMN ;
- Décentralisation;
- Criminalité;
- Autonomisation de la femme rurale;

- Education scolaire et familiale ;
- Etude de l'insertion de l'inter-culturalité dans les systèmes scolaires au Cameroun ;
- Etude de l'impact du fondamentalisme religieux sur la paix et le développement du Cameroun.

OBJECTIF 1. Contribuer au développement du capital humain

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de résultats de la recherche utiles à la compréhension et/ou à la réponse à une question sociale	nb	2021	115	2023	162

ACTION 04

Promotion et Appui à l'innovation

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agira de la production, de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information sur les technologies et l'appui au développement des technologies dans les secteurs prioritaires que sont notamment l'agriculture, la biodiversité et les énergies renouvelables. Ces activités qui seront conduites par le CNDT sont entre autres :

- Conception, réalisation et installation d'un Container Energétique Rural (CER) pour booster les activités socio-économiques dans les localités non électrifiées du Cameroun;
- Transfert des techniques élémentaires de la pharmacologie auprès des tradi-thérapeutes dans les régions septentrionales ;
- mise en place de l'école des métiers au CNDT ;
- Vulgarisation des techniques de vaccination de la volaille traditionnelle contre les pathologies infectieuses (CRRI_AD) ;
- Vulgarisation des techniques de vaccination des caprins et ovin ;
- Promotion de la production et de l'utilisation du riz dans les ménages de l'Adamaoua ;
- Vulgarisation des résultats de la recherche en vue de l'amélioration de la culture du bananier plantain et du riz pluvial (Variétés NERICA) dans la Région du Centre ;
- renforcement des capacités des pépiniéristes de palmier à huile dans la région de l'Est ;
- Vulgarisation des résultats de la recherche en vue de la valorisation de la production du Soja (Glycine max) dans la région de l'Extrême-nord Cameroun ;
- Vulgarisation des résultats de la recherche en vue de la promotion de l'HEVEA dans la région du Littoral ;
- Appui à la mise en place de l'émergence du phénomène des enfants de la rue et contribution à l'économie locale dans la région du Nord ;
- Vulgarisation de la culture de haricot, des techniques de production des poissons d'étang et de l'élevage du porc dans la Région de l'Ouest, etc.

OBJECTIF 1. Promouvoir les innovations

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'événements promotionnels organisés	nb	2021	61	2023	75

PROGRAMME 193 - DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de paquets technologiques développés (fiches techniques mises à disposition, unités de démonstration, prototypes).	
Objectif	Développer les technologies	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	193 - DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION	
Action concernée par l'objectif	01 - Renforcement de la Recherche pour la modernisation de l'appareil de production	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de suivi	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IRAD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	- Fiches techniques mises à disposition ; - Unités de démonstration ; - Prototypes (médicaments, kits de dépistage, réactifs, foyers améliorés, briques, carreaux, tuiles).	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage numérique	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 85
	Année: 2025	Valeur: 92
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	IRAD	
Mode de collecte des données	Rapport de performance des activités ; -Rapports spécifiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services désignés par les structures opérationnelles	
Vérification/ Validation des données	- Rapports ; - Publications ; - Prototypes ; - Banques de données - Missions de vérification ; - Ateliers de validation ; - Réunions.	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de l'action	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Services désignés par les structures opérationnelles	
Coût de collecte et d'analyse	Moyens humains, matériels et financiers	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	- Documents de travail non disponibles en temps réel; - Budget insuffisant; - Documents mal renseignés ; - Non sécurisation des sites ; - Indisponibilité du personnel occasionnel ; - Législation du travail inadaptée à l'utilisation de la main d'œuvre occasionnelle.	
Modalités d'interprétation	- Evaluation des écarts et risques de non performance ; - Proposition des mesures correctives éventuelles.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 193 - DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de coupures de cartes topographiques et thématiques produites et diffusées	
Objectif	Accroître la production technologique, cartographique et de l'information	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	193 - DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION	
Action concernée par l'objectif	02 - Renforcement de la Recherche pour le développement des infrastructures	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DVVRR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les divisions techniques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de politique sur le dégazage des lacs à risques ; - Banque de données sismiques - Banque de données hydrométriques ; - Banque de données pluviométriques et piézométriques ; - Banques des données solaires et éoliennes ; - Fiches techniques sur les ciments alternatifs et géopolymères ; - Fiches techniques ; - Etc. 	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage numérique simple	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 130.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 130
	Année: 2024	Valeur: 140
	Année: 2025	Valeur: 170
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	IRGM, INC, MIPROMALO,	
Mode de collecte des données	Les descentes de terrain ; - Les sondages ; - Les fiches de renseignement etc.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services de Recherche et de valorisation de l'IRGM, INC, MIPROMALO	
Vérification/ Validation des données	-Rapports, -Publications, -Prototypes, -Banques de données...	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de l'action	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Structures Opérationnelles de Recherche de l'IRGM, INC, MIPROMALO	
Coût de collecte et d'analyse	Moyens humains, matériels et financiers	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de travail non disponibles en temps réel; - Budget insuffisant; - Documents mal renseignés ; 	
Modalités d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des écarts et risques de non performance ; - Proposition des mesures correctives éventuelles 	
5) Commentaires		

PROGRAMME 193 - DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de résultats de la recherche utiles à la compréhension et/ou à la réponse à une question sociale	
Objectif	Contribuer au développement du capital humain	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	193 - DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION	
Action concernée par l'objectif	03 - Renforcement de la Recherche sur le développement du capital humain	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DCST	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPSP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Rapports ; -Prototypes ; -Monographies ; -Systèmes d'Information.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage numérique simple	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 115
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 162.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 162
	Année: 2024	Valeur: 164
	Année: 2025	Valeur: 169
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	ANRP ; IMPM ; CAMDIAGNOSTIX ; CNE	
Mode de collecte des données	Rapport de performance des activités ; -Rapports spécifiques.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services désignés par les structures opérationnelles	
Vérification/ Validation des données	- Missions de vérification ; - Ateliers de validation ; - Réunions.	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de l'action	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Services désignés par les structures opérationnelles	
Coût de collecte et d'analyse	-Moyens humains, matériels et financiers	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	- Documents de travail non disponibles en temps réel; - Budget insuffisant; - Documents mal renseignés ;	
Modalités d'interprétation	- Evaluation des écarts et risques de non performance ; - Proposition des mesures correctives éventuelles	
5) Commentaires		

PROGRAMME 193 - DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'événements promotionnels organisés	
Objectif	Promouvoir les innovations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	193 - DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION	
Action concernée par l'objectif	04 - Promotion et Appui à l'innovation	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPAI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPSP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<ul style="list-style-type: none"> -Drafts de politique et de stratégie ; -Magazine (techno mag) ; -Portail électronique ; -Conférence mensuelle : Mois de la recherche ; -Médiathèque de l'innovation ; -Rapport annuel de l'innovation ; -Emission radiophonique (regard scientifique) ; -Bulletin de diffusion : échos de la recherche ; -Répertoire des inventeurs et innovateurs ; -Foires et expositions ; -Journées portes ouvertes. 	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage numérique simple	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 41
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 75
	Année: 2024	Valeur: 90
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> -CNDT -Divisions techniques (DPSP, DVVRR, DPAI, DCST) et CRRRI du MINRESI 	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> -Rapport de performance des activités ; -Rapports spécifiques. 	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services désignés par les structures opérationnelles	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> - Missions de vérification ; - Ateliers de validation ; - Réunions. 	
Service responsable de la synthèse des données	Responsable de l'action	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Services désignés par les structures opérationnelles	
Coût de collecte et d'analyse	Moyens humains, matériels et financiers	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de travail non disponibles en temps réel; - Budget insuffisant; - Documents mal renseignés ; 	
Modalités d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des écarts et risques de non performance ; - Proposition des mesures correctives éventuelles. 	
5) Commentaires		

■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Renforcement de la Recherche pour la modernisation de l'appareil de production	1 530 000 000	1 530 000 000	220 000 000	220 000 000	1 750 000 000	1 750 000 000
02	Renforcement de la Recherche pour le développement des infrastructures	1 477 592 000	1 477 592 000	263 000 000	263 000 000	1 740 592 000	1 740 592 000
03	Renforcement de la Recherche sur le développement du capital humain	1 400 025 000	1 400 025 000	165 000 000	165 000 000	1 565 025 000	1 565 025 000
04	Promotion et Appui à l'innovation	1 830 175 000	1 830 175 000	0	0	1 830 175 000	1 830 175 000
TOTAL		6 237 792 000	6 237 792 000	648 000 000	648 000 000	6 885 792 000	6 885 792 000